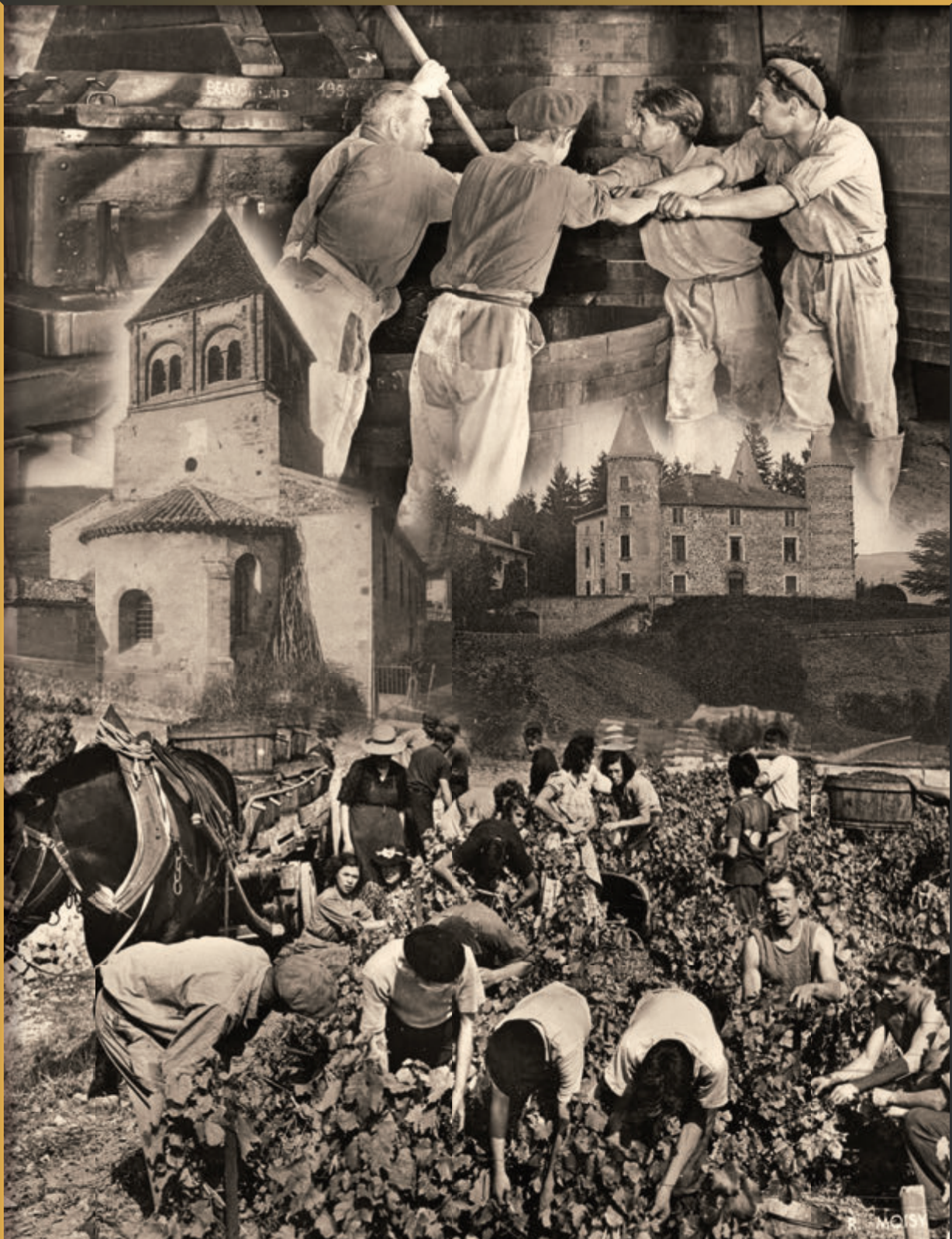


Vauxrenard





VAUXRENARD en chiffres

1918 Ha / 120 Ha de vignes / 905 Ha de bois

Sommaire

Le Mot du Maire	Page 1
------------------------	--------

VIE MUNICIPALE

Commission Bâtiments Communaux	Page 2
Commission Voirie	Page 2
Nommage des Rues et adressages	Page 2
Etat Civil 2016	Page 3
Nouveau conseil municipal	Page 3
Commission Fleurissement	Page 3
CCAS	Page 4
Sapeurs Pompiers de Vauxrenard	Page 4
Ecole	Page 5
Les Taps	Page 5
Syndicat viticole	Page 6
En Pays Varnaudis	Page 7
La Grappe Beaujolaise	Page 7

VIE ASSOCIATIVE

Choral - FA SI LA Chanter	Page 8
Bibliothèque	Page 8
Classe en 7	Page 9
Société de Chasse la Montagnarde	Page 9
La Fario de Changy	Page 9
Sou des Ecoles	Page 10
Restaurant Scolaire	Page 11
Garderie des Petites Mains	Page 11
Fête des Mères 2016	Page 12
Marche des cailloux	Page 12
Calendrier 2017	Page 13
Numéros utiles	Page 14
Gîtes d'étapes et ruraux de Vauxrenard	Page 15
Informations et Rappels	Page 15

INFOS PRATIQUES

Carte nationale d'identité	Page 16
Passeport biométrique	Page 16
Stationnement et Vitesse	Page 16
Point Apport Volontaire	Page 17
Personnes âgées	Page 17
Aux Nouveaux Habitants	Page 17
Inscriptions pour les Elections - Mode d'Emploi	Page 17
Déclaration de Buvette	Page 17
Associations	Page 18
Salle des fêtes	Page 18
A.I.A.S.A.D	Page 19
Apiculture	Page 20
CCSB	Page 21
ADMR du Canton de Beaujeu	Page 22
Quoi de neuf côté " villages d'accueil "	Page 23
Habitat	Page 24
Vendanges	Page 24
Le vin à travers les âges	Page 25

Le Mot du Maire

"Il n'y a qu'une seule façon d'éviter les critiques.

Ne rien faire, ne rien dire, et n'être rien"

Aristote



Madame, Monsieur, Chers Varnaudois

Après un été 2016 de larmes, d'émotion et de ferveur les premières lignes de cet édito prendront la forme d'un hommage aux victimes et leurs familles meurtries par la folie humaine que la France a subie ces derniers mois.

Notre pays a été touché en plein cœur et chacun ne peut que se sentir atteint quand on attaque les valeurs de la République, valeurs bafouées.

J'ai une pensée pour les personnes assassinées lors des attentats perpétrés sur notre territoire ces derniers mois ainsi que pour leurs proches. A travers eux, c'est une certaine idée de la France que certains ont voulu abattre. Une idée faite de liberté d'expression, de liberté de croire ou pas, une idée d'égalité et de fraternité. Malgré l'extrême dureté des coups reçus, nous ne devons pas oublier que ces principes font de nous ce que nous sommes, et qu'ils nous rendent plus forts.

Cette 3ème édition des vœux de notre mandat intervient dans un contexte difficile, compte tenu de la baisse très sévère des dotations de l'Etat à destination des communes et des collectivités locales, baisse qui se poursuivra au moins jusqu'en 2017 et qui se chiffrera en milliards d'euros. Des efforts de gestion et donc d'économies sont donc incontournables et nous nous y employons.

Notre Conseil Municipal a subi des mutations puisque deux adjoints ont démissionné de leurs fonctions pour raisons personnelles mais ils conservent leur place de Conseillers municipaux.

Suite à la décision prise en Conseil Municipal le 5 Décembre 2016, le nombre des adjoints est réduit à 2 : Sylvain DORY sera 1er Adjoint et André OLIVIER, nommé par la décision du Conseil Municipal du 7 Novembre 2016 deviendra le 2ème adjoint.

En 2016 nous avons continué la poursuite des travaux d'amélioration et de remise en état du patrimoine communal (économies d'énergies concernant l'éclairage de la classe et la réfection de la salle du Conseil, remise en état d'une partie du mur d'enceinte du cimetière et transformation du terrain de tennis en terrain de boules).

2 mâts et 2 drapeaux ont remplacé les anciens.

La mise en place de la carte communale est toujours en cours de même que le nommage des rues et la numérotation des bâtiments.

Ainsi, l'année 2016 s'est bien déroulée selon les objectifs que le Conseil Municipal s'était fixés. Cependant je ne peux

pas occulter les désagréments orchestrés par quelques éléments perturbateurs à des fins personnelles, qui ont empêché une majorité silencieuse d'obtenir des informations, informations qu'ils étaient en droit d'avoir !!!

Quelque soit la taille d'une commune, le devoir de son Conseil Municipal est de mettre en place des actions dans le but de la dynamiser et de la rendre attractive.

Il est évident qu'être ambitieux pour sa commune c'est essayer de créer. L'équipe Municipale est ouverte à tout projet pouvant amener dynamisme, reprise économique et attractivité pour Vauxrenard.

Toute suggestion est la bienvenue.

Quels projets pour 2017 ?

- Terminer le terrain de boules,
- Remettre aux normes la salle des fêtes,
- Refaire le monument aux morts.

Je remercie très sincèrement l'équipe municipale. Je ne veux pas oublier de remercier aussi les partenaires artisans, entreprises et fonctionnaires avec qui nous faisons du bon travail. Tout comme je remercie les associations et les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps au village, et sans l'investissement desquels tout serait bien différent. Je remercie également le Conseil Départemental du Rhône pour les subventions qu'il nous a allouées.

Je garderai les dernières lignes de cet édito pour vous remercier de votre présence aux diverses animations estivales.

Enfin, au nom du conseil municipal, je vous souhaite pour 2017 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

Le Conseil Municipal sera heureux de vous accueillir le 14 Janvier à 19h à la Salle des Fêtes pour la cérémonie des vœux du Maire.

Jean-Jacques SALANSON

Merci à Paul-Eric PEILLON
qui nous a fourni les photos de la couverture.

Merci aux annonceurs qui ont contribué
à la réalisation de ce bulletin.

" La confiance est un élément majeur : sans elle, aucun projet n'aboutit. "
Eric Tabarly

Commission Bâtiments Communaux

ACTIONS EN COURS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE TENNIS EN TERRAIN DE BOULES, TRAVAUX

Les travaux sont presque terminés, les finitions sont prévues pour le début de l'année prochaine dès l'arrivée du beau temps. L'inauguration se fera à la fin du printemps.

CIMETIERE

Des travaux de remise en état du mur à l'entrée du cimetière ont été réalisés, il y avait un risque d'effondrement, ce qui aurait pu avoir de graves conséquences sur les tombes adossées à ce mur.

PROJETS 2017

AGRANDISSEMENT ET AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

Le bâtiment est aujourd'hui devenu vétuste et non fonctionnel pour ses usagers, il ne répond plus aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité du public. Un agrandissement d'une surface de 45 m², qui sera situé au-dessus de la résidence du presbytère est à l'étude.

Les contacts pris avec l'OPAC du Rhône permettent d'envisager

cette opération.

Le 19 octobre 2016, une réunion avec les associations de Vauxrenard a été organisée afin de recueillir leurs doléances pour mener à bien cette réalisation.

MONUMENT AUX MORTS

L'an dernier, nous vous avons indiqué avoir rencontré d'énormes difficultés avec les bâtiments de France pour mener à bien le remplacement du monument.

Nous nous sommes donc orientés sur une réparation à l'identique avec aménagement de l'environnement.

Nous avons reçu les devis, les travaux sont prévus en 2017. Le financement de cette réalisation sera effectué avec l'attribution de diverses subventions.



André OLIVIER

Commission Voirie

VOIRIE COMMUNALE

Cette année d'importants travaux ont été réalisés pour l'entretien de notre voirie communale.

- Busage d'un fossé à Vareilles pour l'élargissement d'une route. Coût : 5200 € HT
- Réfection de la chaussée à Faudon. Coût : 9620 € HT
- Réfection de la route de la Molière. Coût : 12602 € HT
- Réfection du chemin de la Lielle. Coût : 14297 € HT

- Réfection de la route des Micholons. Coût : 4004 € HT

Après les orages de cet été beaucoup de fossés seront à refaire au mois de mars 2017. D'autres travaux sont à prévoir pour cette même année au niveau de la voirie. (n'hésitez donc pas à me signaler tout problème constaté dans votre quartier).

Sylvain DORY.

Nommage des rues et adressages

- Nous avons commencé ce chantier. La première tranche concerne Le Bourg, Les Brigands, Les Bourrons, la route des Bourrons, Forétal, Voluet, Vareilles, la route de Fontmartin, la route du bourg à Collevray via Montgoury, la route de la Molière, Changy.
- Il reste quelques panneaux de nommage à poser et de nombreux numéros à venir. Vous recevrez individuellement un

courrier de la Mairie indiquant votre nom de voie et votre numéro. Nous aviserons ensuite tous les services concernés.

- La seconde tranche concernera les derniers hameaux et maisons isolées. Nous budgéterons et planifierons cette dernière partie en concertation avec chacun courant 2017.

Sixte DENUELLE



CPS Climatic

Chauffage • Plomberie • Sanitaire • Energies Renouvelables

ZA Les Combes - 69820 FLEURIE
Tél. 04 74 04 10 89 - Fax 04 74 69 80 76
contact@cpsclimatic.com

www.cpsclimatic.com



Etat Civil 2016

NAISSANCES

Lucas AUFRANT né le 30.11.15 à Mâcon
Gabin, Alain, Henri LÉOS né le 01.03.16 à Gleizé
Lilou PATISSIER née le 30.04.16 à Gleizé
Lise, Sylvie, Laura LETORTU née le 23.09.16 à Gleizé
Evan, Angelot, Marius GULGILMINOTTI né le 20.11.2016 à Arnas
Coline, Marie LALLEMAND née le 21.11.2016 à Arnas

DECES

Marie Emma **DEPARDON** née **PUILLAT**
Marie José de **VIMAL** du **BOUCHET** née d'**ALBENAS**
Yvonne **GONON** née **FAUDON**
Suzanne **MONTGILBERT** née **DURAND**
Noële **PERRAUD** née **VAISSE**
Jean, Georges, Marie, Pierre DESFLECHES à ARGENTEUIL (95)

MARIAGES



Hoang An, Johan TRAN et Ye Ying, Elisabeth, Sophie QUAN
18.06.16



Vincent Jean-Luc CANARD et Birdie Evelyn Lérice BRISTOW
30.07.16

Nouveau conseil municipal

Maire : Jean-Jacques SALANSON

1er Adjoint : Sylvain DORY

2ème Adjoint : André OLIVIER

Conseillers :

- Chantal GUIGNIER
- Cyril POURREYRON

- Roland BAUJARD
- Sixte DENUELLE
- Daniel FOREST
- Le Khanh DUPONT NGUYEN TRIEU
- Patricia SALANSON

Commission Fleurissement

* Chantal GUIGNIER, Daniel FOREST et Le Khanh DUPONT souhaitent la bienvenue à :

Monique GUINCHARD, Agnès RODARY GUILLOT, Chantal SCHOLL et Edmond SCHOLL.

* Merci à tous les bénévoles, Catherine CORNUAU et Guillaume FOREST, nos deux paysagistes pour leur choix des plantes fleuries et vivaces concernant les massifs de la mairie et des lieudits ; nous n'avons pas oublié la participation de Wilfried SCHOLL.

* Merci Monsieur Bernard ABDILLA pour sa gentillesse et sa générosité vis à vis de notre commune. (Notre fournisseur de fleurs et de plantes : Les serres du BADERAND à Saint-Didier de Formans dans l'Ain) merci également à son équipe pour leur sympathique accueil.

* Cet été nous avons pris le relais de notre cantonnier Ludovic pour assurer l'arrosage de tous les massifs et les jardinières du Bourg et les lieudits.

* Cette année nous n'avons pas été gâtés par la météo : (froid, pluie et sécheresse). Souhaitons que l'année prochaine le beau temps soit au rendez-vous.

* Actuellement nous sommes 12 bénévoles et 3 membres de la commission fleurissement.

* pour l'année prochaine ceux qui veulent venir se joindre à nous

sont les bienvenus.

* PROJET À VENIR : Fleurir le terrain de Boules.

Enfin, un apéritif dînatoire a été offert aux bénévoles par le Maire, Jean-Jacques SALANSON et les membres de la commission Fleurissement. Ce fut un moment convivial où la bonne humeur a trouvé sa place.

Le Khanh DUPONT NGUYEN TRIEU



CCAS

Suite à leur départ, nous remercions Mme Marie-Thérèse Perraud et Mr Gaston Patissier pour leur dévouement auprès de notre équipe et auprès des personnes âgées pouvant difficilement se véhiculer.

Nous avons recruté Thérèse Darbin et Véronique Batisse.

Depuis notre nouvelle équipe est composée de :

Mr le Maire, Patricia Salanson, Le Khanh Dupont Nguyen Trieu, Daniel Forest, Chantal Guignier, Marie-Francoise Desbrosse et Eliane Ruet et bien entendu nos 2 nouvelles recrues Thérèse DARBIN et Véronique BATISSE.

C'est le samedi 12 décembre 2015 que les conseillers municipaux et les membres du CCAS, Mr le Maire étant absent pour des raisons de santé, ont accueilli 46 de nos aînés, âgés de 70 ans et plus. 12 colis de dégustation ont été offerts aux personnes ne désirant pas se rendre au repas. Ce dernier fut servi par le traiteur Mille et Une Saveurs de Varennes les Mâcon. Le gibier a été offert par la société de chasse de Vauxrenard et cuisiné par le traiteur. Nous les remercions pour leur géné-

rosité. Cette belle journée fut animée par André Olivier proposant du karaoké et des jeux de quizz, le tout dans la bonne humeur.

Les personnes en maison de retraite ont reçu un coffret de beauté, apporté par les membres du CCAS.

Chantal GUIGNIER



Sapeurs Pompiers de Vauxrenard

En 2016, le nombre des interventions est en augmentation par rapport à l'année précédente (18) majoritairement secours à personne, mais aussi une maison inondée et des destructions de nids de guêpes et frelons.

La commémoration du 8 mai a permis de mettre à l'honneur un certain nombre de sapeurs pompiers, par la remise de médailles et diplômes pour Romane BONNETAIN, Bastien LEOS et Bernard GUIGNIER.

Nous remercions la municipalité pour sa participation.

Une incertitude voit le jour, avec la diminution inquiétante du nombre de pompiers. Nous ne sommes aujourd'hui plus que 7 pompiers (1 femme et 6 hommes). Nous arrivons à un nombre limite pour assurer une bonne organisation des secours. Depuis le début de l'année nous n'avons pas assuré plusieurs appels suite au manque d'effectif. Bien sûr les centres voisins sont intervenus sans difficulté, mais avec un temps d'attente pour les victimes beaucoup plus long au vue de la distance.

Malheureusement le centre ne pourra pas continuer à vivre très longtemps dans ces conditions.

Tous ceux qui ont envie de porter secours aux gens, de protéger les biens et l'environnement de la collectivité, peuvent nous contacter.

Ils sont les bienvenus dans notre équipe.

*Marc SAVOYE,
Chef de casernement.*



Ecole

L'école de Vauxrenard a rouvert ses portes le 01 septembre dernier en accueillant 19 élèves de CE2, CM1, CM2 dans sa classe unique.

Dès la première semaine, nous avons pu boucler notre beau et riche voyage numérique autour du monde. Pour rappel, l'association Par le Monde, portée par un couple de jeunes ingénieurs, nous a emmenés, l'année dernière, visiter virtuellement des écoles en Bolivie, à Madagascar, à Oman et en Espagne. Et, pour terminer ce voyage, nous avons confectionné, dès notre retour en classe en septembre, des cartes postales pour remercier nos ambassadeurs et leur mascotte Pelico de nous avoir fait découvrir tant de choses sur le mode de vie d'enfants d'autres horizons. Nous tenions également à souhaiter la bienvenue à leur bébé, conçu lors du périple, et né pendant les vacances d'été !



Cette année, nous nous préparons à un tout autre voyage...les 3 enseignantes du RPI se sont penchées sur un projet commun : elles ont décidé de donner à cette année scolaire les couleurs de l'eau. Projet qui devrait nous faire suivre le voyage des gouttes d'eau, l'eau sous toutes ses formes, dans les maisons ou dans la nature, et nous faire découvrir la vie qu'elle renferme. Toute l'année nous

allons enrichir nos connaissances sur ce trésor de la nature avec pour finalité un séjour « classe péniche » en mai 2017. Nos classes de CP/CE1 et de CE2/CM1/CM2 partiront 3 jours /2 nuits à bord d'une péniche au départ de Lyon pour un voyage visant à la sensibilisation au rôle de l'eau dans la vie des humains, à la biodiversité des berges et au paysage urbain. Les élèves de maternelle nous rejoindront, en fin de séjour, pour une journée découverte des bords de rivière en milieu urbain et navigation.

Pour que notre projet se concrétise, nous avons le soutien d'instances institutionnelles mais Le Sou des Ecoles et les écoles vont également devoir se mobiliser pour proposer un certain nombre de manifestations et d'actions tout au long de l'année scolaire.

Pour cette fin d'année s'organisent déjà : la fête d'Halloween et des ventes de sapins (le Sou) ainsi qu'une vente de brioches à travers les villages de Vauxrenard et d'Emeringes, un marché de Noël et une opération gâteaux au sein des écoles (les écoles).



Nous remercions déjà tous ceux qui voudront bien soutenir notre projet en participant à ces actions.

Un beau voyage nous attend...

Florence Solvignon

Les Taps

Comme chaque année scolaire depuis leur institution les TAPS se sont mis en place dès la rentrée.

Les TAPS ne sont pas obligatoires mais la participation des enfants est vivement conseillée.

Le choix des activités est motivé par le fait que le Temps Périscolaire est un moment privilégié où les enfants peuvent expérimenter et découvrir de nouvelles activités enrichissantes, en groupe. Cette année nous avons tablé sur une organisation qui devait encadrer 20 élèves. Il s'avère qu'aujourd'hui nous avons 17 enfants inscrits : 1 enfant qui ne s'est pas présenté à la rentrée et 2 enfants qui ont fait le choix de ne pas participer.

Notre organisation étant déjà prévue depuis la fin du mois de Juin, nous l'avons donc gardée. Contrairement à l'année dernière nous avons 3 intervenants, en la personne de Anaïs

RIONDY, Nicolas TURPAULT et Simone GUILLOIN. Les TAPS sont concentrés sur le mardi après-midi découpé en 2 tranches horaires : de 13h30 à 15h le groupe est divisé en 2, pour activités musique et arts plastiques (Nicolas et



Anaïs) de 15h à 16h30 arts plastiques (Anaïs et Simone).

Les activités se déroulent soit au restaurant scolaire, soit à la bibliothèque ou bien encore dans la cour de l'école.

Une réunion a eu lieu le 27 Septembre. 4 parents d'élèves y assistaient, et 3 parents étaient excusés. La commission scolaire tient à remercier ces parents qui ont su se manifester. Il faut savoir que l'organisation de ces TAPS sous-entend un important travail en amont au sein de cette commission sans parler du coût pour la Commune et le fait que les parents soient présents valorise l'énergie que nous mettons pour le bien-vivre des élèves de Vauxrenard.

Patricia SALANSON

Syndicat viticole

La Vigne à Vauxrenard : La nécessité de communiquer sur nos terroirs

La vigne est présente depuis longtemps sur notre village, ses côteaux bien exposés et ses terroirs sont une terre de prédilection pour notre Gamay, ils donnent à nos vins une finesse et un fruité incomparable. De nombreuses générations de Varnaudis se sont succédées pour nous transmettre ce patrimoine, chacune apportant sa pierre à l'édifice.

Notre vignoble est en pleine mutation, il nous faut s'adapter aux nouvelles contraintes environnementales, travailler plus facilement nos vignes pour abaisser nos coûts de productions et être compétitif par rapport à nos concurrents d'autres régions et d'autre pays, mondialisation oblige.

Mais produire mieux et bien ne suffira pas, il nous faut communiquer clairement et fortement, remettre en avant nos vins de garde en parlant de nos terroirs et de leur spécificité, c'est pourquoi a eu lieu au printemps une étude des sols de notre commune afin d'établir une carte géologique sur laquelle

nous pourrions nous appuyer. Cette démarche s'inscrit dans un plan qui englobe tout le Beaujolais et toutes ses appellations, le but étant de nous permettre de monter en gamme et de mieux valoriser nos vins qui le méritent bien.

Nous ne manquerons pas de vous présenter ces travaux et cette carte quand ils seront finalisés.

C'est un cheminement long et difficile, il est indispensable si nous voulons maintenir la culture de la vigne dans notre vignoble et plus particulièrement dans les côteaux de notre village.

Je ne terminerai pas mon petit mot sans vous parler du millésime 2016 qui, après un printemps très maussade et ses orages très violents, nous a offert des vins de très belle qualité grâce à une fin d'été et un automne magnifique.

Comme tous les ans, le syndicat sera heureux de vous présenter les vins de la commune lors de la dégustation de la St Vincent, le vendredi 27 janvier à la salle des fêtes, nous vous ferons passer les informations et inscriptions en début d'année.

Laurent SAVOYE

Quelques adresses de viticulteurs varnaudis du Syndicat Viticole

Bernard et Monique GUIGNIER **Domaine de la Tour des Bourrons**

Les Bourrons - 69820 Vauxrenard
Tél. : 04 74 69 92 05
Mail : bernard-monique.guignier@orange.fr
Beaujolais Villages rouge rosé blanc
Fleurie / Juliéas / Mousseux rosé

Didier et Marieke CANARD **Domaine de la Rizolière**

Les Brigands - 69820 Vauxrenard
Notre site internet : www.larizoliere.com
Mail : info@larizoliere.com
Beaujolais Blanc Chardonnay
Beaujolais Villages / Crémant de Bourgogne /
Beaujolais Rosé / Julienas / Fleurie / Morgon

M. PERRAUD Jean-Yves **Domaine de Foretal**

"Foretal" - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 97 48 / 06 86 85 71 23
Mail : jyperraud@wanadoo.fr
Site : domaine-de-foretal.com
Moulin à Vent / Juliéas
Beaujolais Villages Rouge, Blanc et Rosé
Beaujolais Rouge et Nouveau

Christian et Michèle SAVOYE

Les Combiers - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 91 60
Site : <http://beaujolais.savoye.free.fr>
Beaujolais Villages, Beaujolais Rose et Blanc /
Morgon / Chiroubles / Julienas / Petillant Rose

Laurent SAVOYE

DOMAINE DES COMBIERS

Tél. 04 74 04 11 06 Port. 06 70 46 54 96
mail : savoyelaurent@gmail.com
Beaujolais / Beaujolais villages : blanc rosé et
rouge / Fleurie / Mâcon Villages Blanc

Patrick et Odile LE BOURLAY

Forétal - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 90 44
Mail : le.bourlay@wanadoo.fr
Site : www.lebourlay.fr
Facebook : [domainelebourlay](https://www.facebook.com/domainelebourlay)
Beaujolais Village : Rouge, Blanc, Rosé
Brouilly / Juliéas
Bourgogne Rouge (Pinot Noir)
Bourgogne Blanc (Chardonnay)
Crémant / Marsanne (Blanc)
Gamaret (Rouge)

SAVOYE Marc

Domaine de Bellecombe
Bellecombe - 69820 Vauxrenard
Tél. 06 88 97 53 37 / 04 74 69 91 57
Mail : marc.savoye@orange.fr
Site : www.domainedebellecombe.fr
Beaujolais rouge et rosé
Beaujolais Villages rouge et blanc
Fleurie / Juliéas

Jean-François PATISSIER

Domaine de Haute Molière
le Bourg - 69820 VAUXRENARD
Tél : 04 26 74 40 33 / 06 80 74 40 33
Mail : jfpatisier@gmail.com
Fleurie, Morgon, Crémant de
Bourgogne, Beaujolais Villages,
Coteaux Bourguignons

Domaine CANARD

Voluet - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 91 34
Mail : mm.canard@gmail.com
Beaujolais / Beaujolais blanc, rosé
Beaujolais villages / Fleurie - Morgon
Crémant de Bourgogne
Pétillant rosé doux

Isabelle et Bruno PERRAUD

4 impasse Charroi - 69820 Vauxrenard
Tél : 06 85 04 50 09
Mail : b.perraud@numericable.com
Moulin à Vent, Mont Blanc des Molières,
Poquelin / Culture biologique

Damien COQUELET

Les Bourrons - 69820 VAUXRENARD
Tél : 06 25 32 65 24
Mail : damiencoquelet@hotmail.fr
Beaujolais / Beaujolais Villages
Beaujolais Blanc / Morgon « Côte de Py »
Chiroubles / St Amour

DOMAINE DU COTEAU DES CHARMES

Sylvie et Jean-Luc DUPEUBLE
Changy - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 90 01
dupeuble.ludo@wanadoo.fr
Beaujolais-Villages / Bourgogne Blanc
Crémant de Bourgogne / Rosé

Sylvain DORY

Le Bourg, 69820 Vauxrenard
Tél : 06 87 75 31 24 ou 04 74 69 93 39
Beaujolais Villages / Julienas

Yvon Metras - vigneron

Bize - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 60 03 47
Beaujolais, Fleurie, Moulin à Vent

En Pays Varnaudis

En tant que président de l'Association "EN PAYS VARNAUDIS" jusqu'au 3 Septembre de cette année, et suite à la demande qui m'a été faite je me dois de rédiger le compte rendu des actions des 8 premiers mois de l'année 2016. Notre nouveau bureau s'est mis en place suite à l'AG du 14 Janvier. Il était composé de Philippe GUILLOT (président), de Roger BATISSE (vice président), d'Antonina SAVOYE (trésorière), d'Agnès RODARY (secrétaire), de Pascal TRICHARD (trésorier adjoint) et de Marc SAVOYE (secrétaire adjoint).

Qui dit nouveau bureau, dit nouvelle structure d'où modification des statuts élargis et remis à jour afin d'être aux normes pour l'organisation des manifestations prévues et à venir. Quelles ont été nos actions ? Notre programme était chargé en début d'année. Nous avons commencé par une prospection du village ce qui nous a permis d'enregistrer l'inscription de 68 membres, nombre qui pouvait laisser croire à un avenir prometteur...

Nous avons créé un site internet afin de nous faire connaître au delà des portes du village. Ce site a été visité de très nombreuses fois ce qui s'est avéré gratifiant.

Nous avons réactualisé le dépliant du sentier viticole en y insérant l'adresse des viticulteurs et des gîtes du village.

Nous avons restauré et redonné vie aux panneaux du sentier viticole qui en avaient grand besoin grâce au concours et au talent de peinture de Claude LEFEBVRE. A lui, une fois encore un grand merci.

Nous avons fait imprimer des tee-shirts à l'effigie de l'association pour tous ses membres.

Le 9 juillet était organisée, non sans difficultés administratives "LA BALADE EN PAYS VARNAUDIS", en remplacement de la marche nocturne. Manifestation remise aux normes préfectorales

pour une organisation sereine et conviviale. Nous avons accueilli une centaine de marcheurs. Environ 250 personnes étaient également présentes au barbecue géant qui s'est clôturé par un bal en plein air. Cette soirée fut un réel succès grâce au concours de tous. Le 9 octobre était prévu un rassemblement autos motos anciennes, collections, sportives et prestigieuses, une manifestation prometteuse car 238 véhicules étaient inscrits mais malheureusement, nous avons dû annuler ce projet faute de mobilisation des membres volontaires et organisateurs de notre association.

Après avoir essuyé de trop nombreuses critiques et lassé de devoir toujours tout gérer tout seul, le 3 septembre j'ai donné ma démission au bureau qui devait créer une nouvelle élection avant le 3 décembre, faute de quoi préfectoralement l'association serait dissoute ce qui serait dommage .

Philippe GUILLOT

Comme chaque année, l'assemblée générale de l'association aura lieu en janvier 2017 à la salle des fêtes. Nous présenterons le bilan de la balade en pays Varnaudis et de sa soirée, ainsi que le rapport financier. Nous procéderons également au renouvellement du bureau, ce dernier étant en partie démissionnaire.

Roger BATISSE



La Grappe Beaujolaise

Les 1er et 3ème jeudis de chaque mois, on marche ! Rendez vous à 13H30 sur la place, cette activité est ouverte à tous, marche tranquille, avec découverte de sites sur Vauxrenard ou sur des communes voisines (souvent avec restaurant).

Les 2ème et 4ème jeudis, après midi détente à partir de 14H à la salle des fêtes (café, petits fours, belote, jeux, confection des fleurs pour les conscrits).

Au mois de juillet tournoi pétanque, belote avec Jullié, Emeringes, Vauxrenard.

Notre classique St Honoré qui a réuni cette année 56 personnes avec un concours de pâtisserie maison, toujours apprécié par le jury de professionnels et bien sûr les convives. Balade le Jeudi 1er Décembre à AVENAS :

Départ de la place à pied vers 10H. Repas à l'Auberge les Chanterelles à Avenas vers 12H. Les personnes qui ne marchaient pas sont venues directement à l'Auberge.

La soirée du 8 Décembre féerique au coeur du village
contact : monique.duffit@gmail.com
abel.canard@wanadoo.fr

Monique DUFFIT



Lauréats de la St Honoré

Chorale - FA SI LA Chanter

Animations 2016

Vendredi 27 mai : Intervention à la MARPA de Fleurie

Samedi 2 juillet : Concert à l'église de Vauxrenard au profit des Chrétiens d'Orient avec la Chorale FA SI LA CHANTER, les enfants de Vauxrenard et la chorale "L'ACCROCHE CHŒUR" de Monsols.

En préparation

Fête de la lumière du 8 décembre : petit récital à l'église de Vauxrenard.

Sinon pas de changement depuis l'année dernière : groupe de chant de 25 personnes.

Répétitions le vendredi de 18h30 à 20h00

Pour tout renseignement, contacter Christine TRICHARD

- 04 74 69 90 31 ou 06 31 30 64 69

- christine.trichard@orange.fr



Christine TRICHARD

Bibliothèque

Avons nous perdu le goût de la lecture?

Pour l'année 2016, seulement 15 personnes inscrites en dehors de la fréquentation des élèves de primaire.

Domage car nos rayons s'enrichissent de livres récents au fil de chaque année : De la lecture pour tous, adultes et enfants, grâce à la diversité des achats et des emprunts à la bibliothèque de prêt de Limas.

La bibliothèque est également un lieu d'échange où vous pouvez faire partager vos lectures et nous communiquer vos envies. A partir du 3 janvier 2017, afin de la redynamiser,

nous proposons d'ouvrir ses portes 2 fois par semaine.

- Le mercredi de 17h30 à 19h

- Le samedi de 10h à 11h30

Un point sera fait en cours d'année sur le bien fondé de cette expérience.

Alors, n'oubliez pas votre bibliothèque. Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

Simone Canard, Gisèle Canard, Monique Guinchard, Caroline Peillon, M. Françoise Desbrosse.



Classe en 7

La dynamique classe en 7 de Vauxrenard organisera une soirée cassoulet le 21 Janvier 2017, puis son célèbre passage aux flambeaux le 18 Février 2017. La traditionnelle fête des conscrits aura lieu le samedi 18 Mars 2017.

Les conscrits organiseront une buvette à Cordeau pour le rallye de Charbonnières le Week-end du 22 Avril ; nous aurons le plaisir de nous retrouver tous ensemble à l'occasion d'un concours de pétanque qui aura lieu le samedi 17 Juin 2017.

La savoureuse brioche des conscrits, TOC à votre porte afin de passer un petit moment convivial ; si vous désirez vous élaner dans la vague des conscrits nous serons heureux de vous avoir à nos côtés.

VIVE LA 7 !

Contact:

- conscritsdela7vauxrenard@gmail.com

- Romane Bonnetain 06 48 86 86 91

Société de Chasse la Montagnarde



QUAND LES CHASSEURS PRELEVENT...

Ainsi parlent les chasseurs avec raison : on ne tue pas, on prélève pour rétablir un équilibre compromis par la disparition des grands prédateurs (loups, lynx ...).

Sans les chasseurs, les sangliers pulluleraient et les dégâts seraient très importants. Nous allons donc cette année essayer de prélever 28 chevreuils (nombre de bracelets attribués par la fédération suivant la surface), ainsi qu'un maximum de sangliers comme l'an dernier (32) de façon à limiter les dégâts dans les cultures. L'année 2016 a été beaucoup plus tranquille que la précédente.



A ce jour, 1er novembre date de fermeture du lièvre sur notre commune, seulement 4 lièvres ont été prélevés ainsi que quelques faisans et perdrix. Le petit gibier est en totale disparition à part peut-être la bécasse certaines années car c'est un oiseau migrateur.

Date à retenir : banquet des propriétaires le samedi 4 février 2017 à midi.



Thomas et son sanglier de 120 kg



La Fario de Changy

Société de pêche privée des villages de Vauxrenard, Emeringes et Chénas.

Rivières la Mauvaise et le ruisseau de Changy.

2016 : Ouverture le samedi 12 mars – Fermeture le dimanche 18 septembre

Contrairement à l'année dernière, la période de pêche a pu être maintenue toute la saison grâce à la pluie tombée au printemps.

Renouvellement du bureau :

*Pascal TRICHARD a été nommé Président de la Fario de Changy. (Il remplace M. Raymond VIOLET d'Emeringes.)

*Vice-président : Raymond VIOLET

*Trésorier : Gaston ROLLIN

*Secrétaire : Jean WARTAK

Pour tout renseignement : contacter Pascal Trichard :
04 74 69 90 31 - pascal.trichard@orange.fr



Sou des Ecoles

Les parents d'élèves engagés dans le SOU des Ecoles ont à nouveau mobilisé leurs temps et leurs compétences pour faire de l'année 2015-2016 une année festive et conviviale.

L'année écoulée fût une année lucrative grâce à nos traditionnelles belote, vente de pizzas, vente de sapins, arbre de Noël ... grâce auxquels les maîtresses ont pu faire des sorties scolaires. Nos enfants nous parlent encore entre autre de leurs bonnets d'ânes et de la sortie au « musée ».

Cette année scolaire 2016-2017, les maîtresses de nos écoles ont mis en place un projet de « classe péniche » pour les enfants du RPI.

Compte tenu du budget important à mobiliser pour ce projet, plusieurs subventions ont été sollicitées par le SOU afin de le financer.

De plus, nos temps forts seront reconduits : concours de belote, carnaval, kermesse, ventes de sapins, arbre de Noël et ventes de pizzas périodiques. Vont venir s'ajouter à cela de nouvelles manifestations comme la soirée Halloween, concours de pétanque, cours de Zumba et un week-end vendanges.

Un nouveau bureau a vu le jour lors de la rentrée scolaire 2016, nous tenons donc à remercier notre ancienne équipe et l'ensemble des parents qui ont contribué à nous léguer un SOU en pleine forme : Cyril Pourreyron, Céline Aufranc et Nathalie Chuzeville.

Le SOU des écoles est une association composée de l'ensemble des parents d'élèves, c'est-à-dire que tout parent en est membre.

Il est pourtant nécessaire de désigner une petite équipe afin de mener à bien son fonctionnement :

-Présidence : Sylvain Fruchart

-Trésorerie : Sandra Veluire

-Secrétariat : Caroline Yalamas

Mais ils ne peuvent y arriver seuls et c'est pourquoi des parents se joignent à eux de façon régulière (membre actif) .

Pour conclure, merci à tous les membres pour leur travail et bienvenue à tous ceux (toutes celles) qui voudraient nous rejoindre pour participer à tous ces beaux projets.

*Pour le SOU des Ecoles,
Le président, Sylvain Fruchart*

Le Drive Intermarché
ROMANÈCHE THORINS

En 5 minutes, vos courses à prix Intermarché dans votre coffre !
www.ledriveintermarche.com

Vos avantages avec le Drive Intermarché :

- GAIN DE TEMPS**
Faites toutes vos courses depuis chez vous, y compris les produits frais : plus de 8 000 références !
- FLEXIBILITÉ**
Vous décidez de l'heure d'enlèvement.
- ÉCONOMIES**
Grâce aux prix des produitsTM identiques à votre magasin, sans frais de préparationTM, vous bénéficiez également des avantages de la carte de fidélité IntermarchéTM.

PLUS QU'UN SERVICE, UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE D'ACHAT !

Mode d'emploi

- 1 Je commande...
Je commande mes courses sur internet : www.ledriveintermarche.com
(Pour plus de confort, payez en ligne !)
- 2 Je passe...
Je passe à l'heure de mon choix et me gare sur une place réservée.
- 3 Je m'identifie...
Je salue à l'interphone, je m'identifie et règle ma commande.
- 4 Je récupère...
En 5 minutes, vos courses sont déposées dans votre coffre !

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

ROMANÈCHE-THORINS
LA MAISON BLANCHE - RUE DES ÉTEILLES - RN 6
Tél. 03 85 35 56 43



Soirée Halloween

XEFI MÂCON
Votre informatique de proximité

6 Grande rue de la Coupée
71850 Charnay-lès-Mâcon
03 85 32 05 00
macon@xefi.fr
WWW.XEFI.FR

devient

XEFI
VOTRE INFORMATIQUE DE PROXIMITÉ

- Matériel
- Sauvegarde
- Sécurité
- Maintenance
- Cloud Computing
- Solutions Logiciels

Restaurant Scolaire

Avec la garderie et le Sou des Ecoles notre association participe au maintien d'une fréquentation de nos écoles en évitant la fermeture de classe(s) du RPI Vauxrenard Emeringes. Elle prépare et sert une moyenne de 49 repas par jour cette année.

Elle permet aux parents de résider sur notre secteur tout en vaquant à leurs occupations professionnelles ou autres sans se soucier de la pause méridienne et des repas de leurs enfants.

Elle assure des menus équilibrés que nous prétendons avec fierté être de qualité tout en étant élaborés sur place avec professionnalisme, rigueur et intelligence.

Elle gère sérieusement les coûts permettant de maintenir au fil des années le même tarif compétitif de 3.95 €. Elle maintient une interface collaborative efficace avec les mairies qui fournissent locaux, installations, équipement et contribuent à diverses charges.

Elle génère des salaires locaux et quelques achats de proximité.

Les comptes sont équilibrés avec une épargne et un petit bénéfice en 2015-2016 grâce aux manifestations

comme la "buvette du rallye de Charbonnières" tenue en partenariat avec la société de chasse.

L'avenir se présente bien et la perspective de voir bientôt arriver en classe les derniers nés de nos communes (8 en 2016 à Emeringes !) permet d'envisager la pérennité de l'association sans souci !

Cependant le temps passe, nos enfants grandissent, plusieurs membres de notre équipe, en place depuis 7 ans, verront leurs enfants partir pour le collège en juin. Les autres seront dans la même situation d'ici 1 ou 2 ans et souhaitent aussi voir une relève se mettre en place. Nous souhaitons effectuer cette transmission dès début 2017 pour accompagner sereinement la passation.

Nous attendons encore des candidatures de parents souhaitant s'impliquer dans cette belle association dont le fonctionnement bien rodé est simple et peu chronophage.

Le Bureau

Garderie des Petites Mains

Le 10/12 : vente de fromage (Vauxrenard et Emeringes).

Le 04/03 : choucroute (Emeringes).

Le 29/04 : vente de plat à emporter. (Emeringes),

Le 01/05 : vente de muguet à la brocante d'Emeringes si le temps le permet.

Le 07/05 : Vente de plançons (Vauxrenard).

Le 25/06 : brocante (Vauxrenard).



Fête des Mères 2016

Des fêtes, il y en a beaucoup, on fête la liberté la victoire, la paix, Hubert, les fêtes religieuses ; mais la fête des mères a une valeur exceptionnelle, universelle puisque depuis très longtemps et en tous lieux, elle a été, d'une façon ou d'une autre, célébrée. Le Samedi 28 du mois de mai, le Maire et son Conseil municipal ont convié les Varnaudis à célébrer la fête la plus émouvante, mais aussi la plus charmante de l'année : la Fête des Mères.

Nos concitoyens étaient venus nombreux à cette manifestation. Les enfants ont pu présenter un petit intermède plein de joie, de tendresse et d'enthousiasme. Intermède dédié à leurs mamans ; Soirée joyeuse, conviviale où affection, respect, partage et gentillesse étaient au menu.

Les Mamans ont reçu comme le veut la tradition une plante.

Un cadeau a été remis par le Maire à Casey DARLET ALMENTEROS né le 10 août 2015, nouveau né dans la commune.

Bien entendu le verre de l'amitié a clôturé cet événement.



Marche des cailloux

Une « marche des cailloux » à renouveler

Environ 70 personnes (adultes et enfants) ce dimanche 30 octobre 2016 se sont retrouvés autour de Daniel Mathieu près du chalet de Chiroubles et de la terrasse du Fût d'Avenas, aux confins des communes de Chiroubles, Avenas et Vauxrenard, pour suivre le fil de l'histoire et de la géologie de ce lieu.

Après avoir plongé quelques centaines de millions d'années en arrière dans le passé géologique de notre région où s'est patiemment élaboré le granit de la montagne qui nous porte, visite du lieu mythique du tombeau de Gargantua, puis découverte de la complexité du fonctionnement du télégraphe Chape érigé pendant la révolution française, enfin halte à la carrière et à la « cave du tailleur de pierres » des Eguillettes, restaurée par les habitants de Vauxrenard.

Vous pouvez retrouver la rédaction de cette marche dans son intégralité sur le site de la Mairie de Vauxrenard.



Calendrier 2017

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
7 Jan. 2017	Concours de Belote	Sou des Ecoles	Emeringes
14 Jan. 2017	Voeux du Maire	Mairie	Salle des Fêtes
21 Jan. 2017	Cassoulet	Classe en 7	Salle des Fêtes
27 Jan. 2017	Dégustation de la St Vincent	Syndicat Viticole	Salle des Fêtes
Jan. 2017	Assemblée Générale	Pays Varnaudis	Salle des Fêtes
4 Fév. 2017	Banquet de la chasse	Société de Chasse	Vauxrenard
17 Fév. 2017	Vente de Pizzas	Sou des Ecoles	Vauxrenard
18 Fév. 2017	Passage du flambeau	Classe en 6 et 7	Centre Bourg
26 Fév. 2017	Vente de Boudin et de boulettes	Chasse	Vauxrenard
4 Mars 2017	Choucroute	Garderie	Emeringes
11 Mars 2017	Carnaval des Enfants	Sou des Ecoles	Emeringes
18 Mars 2017	Fête des Classes	Classe en 7	Salle des Fêtes
14 Avril 2017	Vente de Pizzas	Sou des Ecoles	Vauxrenard
22 Avril 2017	Rallye de Charbonnières	Chasse, Cantine, conscrits cl 7	Vauxrenard Bourg et Cordeau
29 Avril 2017	Vente de plats à emporter	Garderie	Emeringes
1 Mai 2017	Vente de muguet	Garderie	Emeringes
7 Mai 2017	Vente de plançons	Garderie	Vauxrenard
8 Mai 2017	Commémoration	Mairie	Vauxrenard
27 Mai 2017	Fête des Mères	Mairie	Vauxrenard
Mai 2017	Concours de Pétanque	Sou des Ecoles	
2 Juin 2017	Vente de Pizzas	Sou des Ecoles	Vauxrenard
17 Juin 2017	Concours de Pétanque	Classe en 7	Vauxrenard
25 Juin 2017	Brocante	Garderie	Vauxrenard
Juin 2017	Cours de Zumba	Sou des Ecoles	
Sept. 2017	Week-end Vendanges	Sou des Ecoles	
31 Oct. 2017	Boom Halloween	Sou des Ecoles	Emeringes
11 Nov. 2017	Commémoration	Mairie	Vauxrenard
8 Déc. 2017	Illuminations	Grappe Beaujolaise	Centre Bourg

Numéros utiles

POLICE 17

SAMU 15

POMPIERS 18

TOUTES URGENCES 112
Numéro prioritaire, européen
et fonctionne avec mobiles et fixes

SMS ou FAX 114
Pour les personnes ayant
des difficultés à parler ou à entendre

Mairie de Vauxrenard	04 74 69 92 13	mairie@vauxrenard.fr
Ecole de Vauxrenard	04 74 69 93 27	
Restaurant scolaire	04 74 69 97 35	
Bibliothèque de Vauxrenard	04 74 69 97 39	
Gendarmerie Beaujeu	04 74 04 84 31	
Gendarmerie de Fleurie	17	
Sous Préfecture de Villefranche –S-S	08 21 80 30 69	04 72 61 60 41
Tribunal de grande instance de Villefranche	04 74 65 63 63	
Tribunal d'instance et de police de Villefranche sur Saône	04 74 65 63 63	
Trésorerie de Beaujeu	04 74 04 80 84	
Centre des impôts de Villefranche –sur - Saône	04 74 65 72 30	
Maison du Rhône-Beaujeu	04 74 69 51 63	
Office du Tourisme Beaujeu	04 74 69 22 88	
Office du Tourisme Fleurie	04 74 69 85 32	04 74 04 10 44
CCSB	04 74 66 35 98	
ERDF dépannage	09 75 67 50 69	
Maison Médicale de Garde –Belleville	04 72 33 00 33	
Centre antipoison de Lyon	04 72 11 69 11	
Pôle Emploi Belleville	39 49	
Permanence Mission Locale Avenir Jeunes à Belleville	04 74 02 91 50	
Centre du Rhône d'Information et d'action Sociale		www.criasv.asso.fr
ALLÔ SERVICE PUBLIC	39 39	www.service-public.fr
CRAM (sur RDV)	04 72 91 90 63	
Paroisse : s'adresser à Villié Morgon	04 74 04 23 46	
Nouveau correspondant du Progrès :		
Jean-Claude LAGARDETTE	06 85 95 37 95	j.lagardette@free.fr
Correspondant du PATRIOTE :		
Jean Pierre Gaillot	06 08 52 45 24	p.gaillot@gmail.com
Chantal Guignier, déléguée MSA	06 72 36 61 00	ch.guignier@gmail.com

AMBULANCE - V.S.L. TAXI
Geoffray Olivier
69820 FLEURIE



**7 JOURS/7
24 H/24**
Toutes distances

04 74 04 13 50

Yves JANIN
Un artisan à votre service

Maintenance et Vente d'Extincteurs

Le Vivier - 69820 FLEURIE
06.01.88.67.39 et 04.74.69.83.54
yves.janin@cegetel.net

Certifié APSAD & NF Service - Certificat n° 597/13/04-285

Gîtes d'étapes et ruraux de Vauxrenard

GÎTES RURAUX

Didier et Marieke CANARD
capacité 6 personnes
Les Bourrons

GÎTES DE GROUPE

Marc et Myriam CANARD
capacité 14 personnes
Voluet

Bernard et Marie MATHIEU

capacité 13 personnes
Moulin du Prince

CHAMBRES D'HÔTE EN MAISON INDIVIDUELLE

Patrick et Odile LE BOURLAY
3 Chambres - 6 personnes maxi
Forétal

Jacques et Marie Thérèse PERRAUD
2 Chambres - 4 personnes Maxi
Forétal

Informations et Rappels

BRUIT

(Sulfatage, scooter, fête, animaux) Il est rappelé que sauf cas de force majeure dûment justifié, ou autorisation spéciale, selon plainte et constat, la loi peut sanctionner les auteurs de nuisances ne respectant pas les jours et heures autorisés. Les dispositions dans ce domaine sont réglementées par le code de l'environnement, le code de la santé publique et le code pénal.

ORDURES MENAGERES

Pour améliorer le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères et protéger notre environnement, de nombreuses familles utilisent déjà des containers. Il serait souhaitable que l'utilisation de ces containers se généralise.

La collecte des ordures se fait le Mercredi matin, il est donc conseillé de sortir les poubelles la veille. Dès Janvier la collecte se fera le mardi matin.

Avis de recherche : Enlevé à l'affection des siens un container poubelle a disparu de la carrière en même temps que 2 jeunes plants d'ornement ...



DECHETERIE

La CCSB possède :

- une déchèterie à Juliéas, Zone artisanale des Gonnards ouverte le lundi de 14h à 18h et le Samedi de 8h à 12h
- une déchèterie à Villié-Morgon ouverte le mardi de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h
- Il y a aussi une grande déchèterie à Belleville et une déchèterie à St Didier sur Beaujeu
- Depuis le 1er Juillet 2015 pour accéder aux déchèteries une carte est nécessaire. Adressez-vous à la Mairie pour l'obtenir.

ANIMAUX

Nous revenons cette année sur le sujet.

Divagation :

- Quelques améliorations sont notables concernant les chiens mais il y a encore des animaux en errance dans le bourg et aux alentours.
- Concernant les chats pas d'amélioration. Ils se développent sans régulation des portées. Renseignez-vous sur les solutions de stérilisation et d'euthanasie auprès des vétérinaires locaux.

- Les animaux en divagation sont un danger pour eux, pour la circulation mais ils peuvent aussi effrayer les enfants comme les adultes. Ils sont sous votre responsabilité légale. Soyez vigilants en évitant qu'ils échappent à votre surveillance.

Propreté du village :

- Les déjections restent nombreuses sur la voie publique et dans les espaces privés.

Il y a un lien direct avec la divagation. Le danger de glissade, chute et contamination est une réalité comme le non-respect de l'hygiène et de la propreté de notre commune. Faites un effort !



Identification :

- Identifiez tous vos animaux domestiques. Outre que cela permet de vous joindre pour récupérer l'animal en divagation, c'est une obligation. Les vétérinaires seront de bon conseil.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES RACCORDÉES AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

• L'usager est tenu d'observer certaines précautions. Le réseau n'est pas destiné à recevoir les déchets domestiques. Les textes réglementaires sur l'assainissement prohibent l'évacuation de toute substance polluante ou tout produit présentant un risque pour le personnel d'entretien des réseaux, susceptible de dégrader les installations d'assainissement ou d'en entraver le bon fonctionnement tels les hydrocarbures, les acides, les huiles de vidange, les cyanures, les substances toxiques ou inflammables, les médicaments, les sulfures... mais aussi tout ce qui n'est pas immédiatement biodégradable.

- Nous devons effectuer chaque année des réparations coûteuses liées au non-respect de ces règles. Les déchets solides autres que les déjections humaines et le papier toilette entraînent blocage, casse du système de traitement et panne pour plusieurs jours. **Tous les articles d'hygiène personnel (couches, lingettes etc...) sont à prohiber absolument.**

Carte nationale d'identité

Depuis le 1^{er} Juin 2015, les demandes de carte nationale d'identité des communes de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône sont désormais instruites à la Préfecture du Rhône.

Le délai global pour l'utilisateur entre le dépôt en mairie, la fabrication par le centre de fabrication de Lognes (77) et la réception de sa CNI en mairie, est estimé à 60 jours pour une demande de renouvellement et à 80 jours pour une demande de perte/vol et création (contre 3 semaines

auparavant). Il y a à ce jour plus de 10 000 demandes en attente d'instruction.

Enfin, nous vous rappelons qu'il n'existe pas de procédure d'urgence concernant les demandes de cartes nationales d'identité. Tout administré ayant besoin d'un titre d'identité valide dans un délai court doit s'orienter vers l'établissement d'un passeport biométrique.

Vous pouvez trouver la liste des mairies équipées sur le site de l'ANTS / [HTTPS://ants.gouv.fr/](https://ants.gouv.fr/)

Passeport biométrique

Valable 10 ans pour une personne majeure
5 ans pour les mineurs.

Où s'adresser : Mairie habilitée.

Pièces à fournir :

Variable selon les cas, se renseigner en mairie.

Vous pouvez consulter le site : www.servicepublic.fr

Coût : (en timbres fiscaux)

- 86 € pour une personne majeure
- 17 € pour les moins de 15 ans
- 42 € pour les jeunes de 15 à 18 ans.
- Coût identique si perte ou vol.



Mécanique
Carrosserie
Locations
Dépannages

vente
Véhicules
neufs &
Occasions

GARAGE MICHEL TERRIER
DCA
DAVID CORNU
AUTOMOBILES

RN6
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY
Tél. 03.85.36.71.95 Fax. 03.85.33.83.89
E-mail : garage.terrier.michel@wanadoo.fr

Stationnement et Vitesse

L'aménagement du village a permis de faire des nouveaux trottoirs, qui n'ont pas vocation d'être des places de stationnement. Le parking devant la salle des fêtes, celui situé sur le côté de l'église ainsi que le parking de l'ancienne Poste sont faits pour accueillir les véhicules des habitants du village vivant à proximité. Stationner sur les trottoirs empêche le déplacement des piétons et crée un danger pour les véhicules qui circulent.

PASSAGE PIETON :

Nous vous remercions de respecter le passage pour piéton devant l'école en ralentissant et en ne stationnant pas sur les trottoirs de chaque côté. Lors de la traversée du bourg adaptez une vitesse raisonnable pour la sécurité de tous. Idéalement 30 km/h.

Le stationnement sur le parking en dessous de la cour d'école est réservé en priorité au personnel du restaurant scolaire, de l'école et des locataires de la mairie.



Avenir Chaudières Franck Moret

Gaz - Fuel - Electrique
Entretien - Dépannage
Ramonage - Plomberie
Chauffage

Allée du Château
"Pizay" 69220 - St JEAN D'ARDIERES
Tél./fax : 04 74 69 64 21 Port : 06 89 99 51 64



Cocon Floral

Tél. 09 81 10 99 22
Port. 07 64 07 54 23
coconfloral@gmail.com

Point Apport Volontaire

Des nouveaux containers ont remplacé les anciens.

Il est rappelé à chacun :

- De ne pas laisser les cartons vides à côté des containers

Personnes âgées

Le Centre du Rhône d'Information et d'Action Sociale (CRIAS) dispose d'un site internet :

- www.criasmv.asso.fr dans lequel les retraités et les personnes âgées trouveront toutes les informations utiles les concernant.

- L'Association Intercommunale d'Aide aux Personnes Agées et Soins à Domicile intervient régulièrement sur la commune. Elle peut être contactée au Tél : 04 74 69 27 72.

Adresse : Quartier Sainte Angèle 69430 Beaujeu.

Aux Nouveaux Habitants

La municipalité invite les personnes nouvellement installées dans la commune à venir se présenter au secrétariat de la Mairie aux heures habituelles afin de se faire connaître et de se faire inscrire éventuellement sur les listes électorales.

Inscriptions pour les Elections - Mode d'Emploi

AUCUNE INSCRIPTION N'EST FAITE D'OFFICE

Les demandes d'inscription sur les listes électorales de la commune doivent être effectuées par les demandeurs avant le 31 décembre de chaque année afin de pouvoir voter à partir du 1er mars suivant. L'attention des futurs électeurs est attirée sur les éléments suivants :

- L'inscription est une démarche personnelle de l'électeur auprès de la mairie.
- Le fait de recevoir un avis de radiation de l'ancienne commune de résidence ne signifie pas que l'on soit inscrit automatiquement dans la nouvelle commune.
- En aucun cas la mairie n'envoie de documents demandant si les nouveaux arrivants veulent s'inscrire.
- Pour être sûr de pouvoir voter, il faut donc au préalable avoir sollicité son inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Un récépissé de demande d'inscription est délivré par la mairie à l'issue de cette démarche. Une carte électorale est distribuée directement par la mairie au domicile de chaque nouvel électeur à partir du mois de mars suivant l'inscription. Les cartes sont renouvelées tous les 3 ou 4 ans.

Déclaration de Buvette

Les demandes de déclaration de buvette sont à déposer 10 jours avant la manifestation en Mairie.

- Lorsque les containers sont pleins sur le site, de se rendre sur un autre.

De signaler à la Mairie lors que les containers sont pleins.

Elle dispose d'un site internet : www.aideetsoinsbeaujeu.fr

- AZUR SENIOR – aide au maintien à domicile : Place de l'Eglise 69820 Fleurie, tel : 04 74 62 88 78

Fax 04 74 03 76 38 Courriel : azur-senior@orange.fr

- L'Allocation personnalisée d'Autonomie est gérée par le Conseil Général du Rhône du Canton de Beaujeu. tel : 04 74 69 51 63

Adresse : Quartier Sainte Angèle 69430 Beaujeu.

Le secrétariat de la Mairie sera en mesure, le cas échéant, de donner l'adresse des nouveaux arrivants aux différents service (dépannage, livraison ...) qui ont des difficultés à trouver les bonnes adresses.

Les ressortissants des états membres de l'Union Européenne peuvent également s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur domicile pour les élections européennes et municipales. Ces personnes peuvent se renseigner auprès de la Mairie pour avoir plus d'information à ce sujet.

Vote par procuration :

Les démarches sont à faire à la gendarmerie la plus proche de votre domicile.



Associations

Il est rappelé que toute association (type loi 1901) et réputée telle, doit être dotée d'éléments validés et à jour par les services compétents de la sous-préfecture. Il est conseillé de déposer un exemplaire des statuts en Mairie. Il est aussi rappelé que toute association peut faire l'objet d'un contrôle fiscal et qu'il peut être demandé des comptes à

toute association subventionnée par la Mairie.

Les membres d'une association peuvent décider de sa dissolution. Son patrimoine ne peut pas être partagé entre ses membres. Les opérations de liquidation et de déclaration sont obligatoires auprès de la préfecture au greffe des associations.....

Salle des Fêtes

Toute demande de réservation de la salle doit être faite par mail à la mairie, il en est de même pour les associations désirant organiser leurs manifestations.

CONDITIONS DE LOCATION : TARIF 250.00 €

Pour les particuliers, un contrat de location doit être retiré en mairie, auprès du secrétaire de mairie, Marc REBREGET, téléphone : 04 74 69 92 13.

Un chèque de caution de 250.00 € établi à l'ordre du Trésor Public sera demandé. Il est restitué lors de l'état des lieux, après utilisation, si aucun dégât n'est constaté et la salle

propre.

ASSURANCE :

Le loueur doit se couvrir pour les risques locatifs d'une salle des fêtes (incendie, explosions, dégâts matériels involontaires...).

Une attestation sera demandée lors de la location.

NETTOYAGE :

Le loueur s'engage à nettoyer et remettre en état la salle utilisée et les toilettes.

André OLIVIER

SAS ÉLECTRICITÉ PEYNET

- NEUF
- RÉNOVATION
- CHAUFFAGE
- ALARME



Les Deschamps
69840 CHÉNAS
☎ 03 85 36 73 25
fax 03 85 33 84 92

Jean-Pierre PEYNET
jean-pierre.peynet@wanadoo.fr

**TETE**

Construction Métallique
Métallerie
Menuiserie Aluminium

ENTREPRISE TÊTE S.A.S.
Tél. 04 74 04 43 37
Fax 04.74.04.47.11
E-mail : ent.tete@gmail.com
Les Poupets - 69840 JULIENAS

**FOLTZ jessie**





plâtrerie
peinture
décoration
patines

La Treille • 69820 Fleurie
Tél. 04 74 69 81 72 • 06 11 22 41 48
foltzjessie@gmail.com

Association Intercommunale d'Aide et de Soins à Domicile :

LE SENS DU SERVICE ET DE LA PROXIMITÉ

Accompagner à domicile, au quotidien, 7 jours sur 7, les personnes rendues dépendantes par l'âge, la maladie ou le handicap : telle est la mission poursuivie par l'Association qui semble n'avoir jamais été autant en phase avec l'actualité.

L'allongement de la durée de la vie et l'accroissement des situations de dépendance conduisent à la multiplication des souhaits de prises en charge à domicile, qui plus est la loi Santé contribue à cet accroissement puisqu'elle a augmenté les plans d'aide des personnes les plus dépendantes.

Sur notre secteur intercommunal, l'activité s'est également considérablement développée en termes géographiques, puisque le périmètre couvert par les équipes d'aide et de soins de l'AIASAD s'étend sur quarante six-communes au total. Créée en 1975 pour répondre à une Demande modeste, l'A.I.A.S.A.D. accompagne aujourd'hui 600 usagers.

Soucieuse d'apporter une réponse pertinente aux préoccupations de ses usagers, l'association a intégré au fil des années de nouvelles activités. L'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD) demeure à cet égard particulièrement novatrice : elle autorise une prise en charge adaptée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou ayant des troubles de la mémoire.

Dans toutes les situations moins spécifiques dans lesquelles les personnes âgées dépendantes, handicapées ou malades ont néanmoins besoin d'être soutenues au quotidien, le service d'aide et d'accompagnement à domicile, le service de soins infirmiers à domicile, complétés par le portage de repas, articulent une offre globale et coordonnée. Certifiée par AFNOR depuis 2009, l'AIASAD garantit des prestations individualisées dans le respect des normes de la marque N.F. « services aux personnes à domicile » et le contrôle régulier par un organisme indépendant. L'aide et les soins à domicile sont devenus des métiers à part entière : des métiers qui recrutent puisque l'association, qui emploie aujourd'hui une centaine de salariés, est en recherche permanente de personnel.

Dans une optique d'amélioration des services rendus, l'AIASAD s'inscrit également dans une dynamique continue de professionnalisation, avec une vision des ressources humaines qui ne se limite pas à l'embauche mais s'accompagne d'opportunités de formation.

Les services proposés par l'A.I.A.S.A.D. sont soit pris en charge par l'Assurance Maladie pour le soin par exemple, soit font l'objet d'une facturation NETTE, selon un devis établi au préalable et SANS SURCÔÛT de déplacement ou d'intervention les dimanches et jours fériés.

Voici les données chiffrées qui correspondent à votre commune :
Du 1er janvier au 30 septembre 2015

	Ensemble de l'activité	dont VAUXRENARD
Service de soins :		
Personnes soignées :	120	1
Service ESAD :		
Personnes prises en Charge :	61	0
Aide ménagère :		
Heures réalisées :	44 850	827
Personnes aidées :	319	8
Portage de repas :		
Repas livrés	9 057	
Personnes ou familles Servies	75	0
Nombre de Salariées	89	1



Services aux personnes à domicile (NF 311)
livrée par AFAQ AFNOR Certification – www.marque-nf.com
AIASAD BEAUJEU – Espace Sainte Angèle 69430 BEAUJEU



HORAIRES D'ACCUEIL DANS LES LOCAUX ET PERMANENCE TELEPHONIQUE :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 & de 14h00 à 17h30

Tél : 04 74 69 27 72

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur automatique est à votre disposition

Aide: aiasad.beaujeu@wanadoo.fr

Soins: aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous rendre sur notre site:

<http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr/>

Apiculture

Déclaration de ruches 2016 :

Du 1er septembre au 31 décembre 2016

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française, Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible)

DÉCLAREZ VOS RUCHES
DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU
UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

DEPARDON Baptiste
carreleur mosaïste

rue de la distillerie
69820 Fleurie

06-03-64-51-68
baptistecm@laposte.net

VILLA CARDINALE

" CAFE DES SPORTS "
Brasserie - Restaurant - Bar à vins

10 Crus du Beaujolais - Mâconnais - Vins de France et d'ailleurs
Spécialités régionales - Terrasse

Place de la Bascule
69820 Fleurie
Tél: 04 74 04 12 69

Des réalisations déjà concrètes sur le territoire et des projets à venir.

En raison de son implication depuis plusieurs années dans des démarches de développement durable, la Communauté de Communes Saône Beaujolais a bénéficié de 2 millions d'euros d'aides du Ministère de l'environnement pour faciliter la mise en œuvre d'actions concrètes de transition écologique.

Le service Développement Durable de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais est à votre disposition pour répondre à vos questions : developpementdurable@ccsb-saonebeaujolais.fr



Rénovation de l'habitat privé

Début 2017, une plateforme locale de la rénovation énergétique de l'habitat privé sera mise en place pour l'ensemble des habitants du territoire. Elle aura un rôle d'accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique de leur logement, de la phase de diagnostic au suivi des travaux.

Rénovation des bâtiments publics



Mobilité alternative

Des bornes de recharge pour les véhicules électriques vont être installées et des parkings de covoiturage sont en cours de réalisation. Un travail sur les mobilités douces et les transports alternatifs est en cours.



Développement des énergies renouvelables

Des projets d'énergies renouvelables sont à l'étude. Des ateliers sur le bois-énergie ainsi que sur le solaire photovoltaïque vont être mis en place en lien avec les professionnels, les habitants du territoire, les collectivités et les entreprises.



Préservation de la biodiversité

La CCSB a déjà replanté plus de dix kilomètres de haies et continue son programme de plantations. Des projets de restauration de zones humides, l'installation de ruches, d'hôtels à insectes et de nichoirs sont également mis en place. L'ensemble des communes du territoire devront également à partir du 1^{er} janvier 2017 se passer des produits phytosanitaires pour entretenir les espaces



Education à l'environnement

Des animations de sensibilisation à l'environnement sont organisés avec des associations naturalistes. Des écoles sont engagées dans la démarche "Eco-école" et mettent en place des actions de développement durable dans leur école. Tous les ans, la communauté de communes organise les semaines du développement durable.

MARBRERIE



Taille de Pierre

Monument funéraire
Entretien et Rénovation

Dallage - Escalier
Cuisine - Salle de Bains
(Granit, Céramique, Pierre)
Margelle de piscine

975, route de Loyse – Cidex 215 71570 La Chapelle de Guinchay
Tél. 03 85 36 70 64 • Fax. 03 85 36 73 21 • marbrerie.vessot@orange.fr

ADMR DU CANTON DE BEAUJEU

L'association poursuit son activité sociale ; 11 salariées (5 TISF et 6 AUXILIAIRES) s'y emploient au quotidien, coordonnées par Estelle JARLOT la secrétaire administrative familles qui a en charge notamment, l'établissement et le suivi des plannings.

ACTIVITE DU 01.07.2015 AU 30.06.2016

TISF	65 familles pour 4 104 heures	
AUXILIAIRES	33 familles pour 1 724 heures	dont 1 famille pour 16 heures à Vauxrenard
P AGEES	44 familles pour 3 251 heures	dont 1 famille pour 12 heures à Vauxrenard
P HANDICAP	8 familles pour 362 heures	dont 3 familles pour 254 heures à Vauxrenard
TT PUBLIC	14 familles pour 543 heures	
GARDE ENF.	3 familles pour 335 heures	dont 1 famille pour 109 heures à Vauxrenard
TOTAL	167 familles pour 10 319 HEURES	dont 6 familles pour 391 heures à Vauxrenard

L'ADMR participe également au Forum des Associations qui se tient annuellement à Beaujeu.

Un spectacle à destination des familles a été présenté au théâtre de Beaujeu le 22 avril sur le thème "Etre parents mieux vaut en rire".

Vous disposez peu ou prou de temps libre dont vous souhaiteriez faire profiter une association à vocation sociale : n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez accueilli(e) à bras ouverts dans une ambiance conviviale.

Les coordonnées de l'association :
ADMR DU CANTON DE BEAUJEU
4 Rue des Ecoles 69430 LANTIGNIE
tel 04 74 04 87 92

MAIL : admr.beaujeu@fede69.org

HEURES D'OUVERTURE : 8H45/12H15 et 12H45/16H15 les lundi, mardi et jeudi
8H45/12H15 les mercredi et vendredi

Transports & Combustibles
FAVREAU
... Depuis 1920 ...

Fioul domestique • Gasoil routier et non routier
Transport public de marchandises
Location de camions benne avec chauffeur

Z.A. Les Marcellins • 69910 Villié-Morgon • Tél. 04 74 04 23 82
www.favreausas.fr • E-mail : yannick.favreau04@orange.fr

AUFRAND
Didier

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Z.A. Des Gonnards
69840 JULIENAS Tél : 04 74 04 45 40

Quoi de neuf côté "villages d'accueil"

PETIT RAPPEL : QU'EST-CE QU'UN VILLAGE D'ACCUEIL ?



Panneau village d'accueil en entrée de commune

C'est une commune qui a la volonté d'accueillir de nouveaux habitants : des familles qui vont vivre et travailler sur le territoire afin de contribuer à « garder en vie » nos villages (écoles, services, associations, mais aussi vie économique !).

Chaque commune constitue un « comités village », composé d'habitants et d'élus.

Leur première mission est d'identifier les opportunités d'installation qui existent dans les communes : reprises d'entreprises ou d'activités, locaux vacants, foncier... qui seront mises en ligne sur le site Internet www.beaujolais-vertvotreavenir.com pour constituer l'offre du territoire.

Ensuite, il s'agit d'aider les nouveaux arrivants dans leur installation et leur intégration : connaissance du village, des associations, des lieux ressources pour la vie et les activités familiale : cela change tout quand on arrive et qu'on ne connaît personne !

QU'EST CE QUE BEAUJOLAIS VERT VOTRE AVENIR ?

C' est une démarche voulue et portée par le Syndicat Mixte du Beaujolais et les intercommunalités du Pays Beaujolais, pour soutenir et accompagner l'installation de projets et de familles dans les villages. Une équipe de professionnels du développement économique, appartenant à ces structures, anime ce programme en lien avec les villages d'accueil pour créer un véritable éco-système autour de l'accueil et l'accompagnement des projets d'installation.

- Sur la communauté de communes Saône Beaujolais 11 communes sont devenues « villages d'accueil » cette année. La dynamique est lancée ! Les villages membres ont constitué leurs « comités villages » et travaillé sur leurs offres d'installation qui sont maintenant publiées sur le site Internet. Les personnes des comités se sont réunies plusieurs fois pour échanger sur les enjeux de chaque village, créer une culture de l'accueil commune et adopter les bons réflexes de l'habitant accueillant !

- Sur le Haut Beaujolais (Monsols) et la COR (Vallée de l'Azergues et villages autour d'Amplepuis et Tarare)

Ce réseau étant créé depuis 2 ans, les comités villages sont opérationnels pour recevoir les candidats à l'installation et leur faire des propositions concrètes. Plusieurs personnes sont venues en « logement passerelle » pour découvrir le territoire et ses opportunités.

- Le forum de l'alimentation de proximité organisé par la COR à Lamure sur Azergues en mars

a permis aux commerçants et producteurs locaux de se rencontrer (80 participants) pour se connaître et favoriser la vente des produits locaux « en circuit court ». Une seconde édition est prévue en mars 2017.

- Les rencontres autour du « jeu des territoires »

en partenariat avec le centre social « VHB » et l'ACEPP du Rhône, a permis à des élus et habitants des villages de partager de manière ludique les enjeux liés à la petite enfance (modes de garde) et plus largement le « vivre ensemble » en Beaujolais.

QUI S'EST INSTALLÉ CETTE ANNÉE

En 2016, il y a eu une vingtaine d'installations sur le Beaujolais. En voici quelques exemples :

- Plusieurs reprises de bar-restaurant, épicerie ou commerce de proximité dans les villages

- Une activité de balades dans le vignoble en giropode

- Des permanences paramédicales (ostéo, lunettes) dans les communes du Haut Beaujolais

- Une activité d'animation sportive (fast foot) aux Sauvages

- L'installation d'un espace de travail partagé à Lamure sur Azergues (la Cordée)

- Un peintre graveur et sa famille dans la vallée de l'Azergues

PROPRIÉTAIRES, HABITANTS : VOUS ÊTES LES PREMIERS AMBASSADEURS DU VILLAGE !

Si vous êtes propriétaire d'un commerce, d'une entreprise ou d'un bien immobilier que vous souhaitez vendre ou louer, il est possible de le promouvoir gratuitement sur le site Internet. Vous pouvez également être accompagné pour la cession et la reprise de l'activité par l'équipe de professionnels de « beaujolais vert votre avenir ».

Vous contribuerez ainsi à « garder en vie » notre village en permettant d'accueillir de nouvelles activités et de nouvelles familles !

Habitants, si vous connaissez autour de vous des personnes qui ont un projet et qui aimeraient être accompagnées, n'hésitez pas à lui transmettre les infos et contact ci-dessous !

Dans tous les cas, rapprochez-vous du comité village ou de la mairie.

Edith TAVERNIER

Habitat

Comment améliorer son logement et réduire sa facture d'énergie en rénovant son habitat ?

Il est parfois difficile de savoir quels travaux entreprendre pour vraiment améliorer le confort de son logement : changer la chaudière ? Isoler le toit, les combles, les murs extérieurs ?

Ou bien si vous êtes âgés mais que votre logement ne réponde plus à votre situation, quels seraient les travaux à projeter pour rester chez soi et faciliter le quotidien ?

Concrètement, la CCSB peut vous aider à :

- **Mieux isoler votre logement pour plus de confort hiver comme été !**
- **Mieux adapter votre habitat pour rester le plus longtemps - possible chez soi ou alors pour faire face au handicap,**
- **Avoir un logement sain (par exemple : lutter contre les problèmes majeurs d'humidité, avoir des toilettes, une salle de bain, un chauffage central...).**

1. Des conseillers Habitat sont là pour vous aider et c'est gratuit!

Pour répondre à toutes vos questions et vous aider à passer le cap des travaux, la CCSB a mis en place une équipe de conseillers habitat, SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) :

- 1ers conseils lors de permanences ou par téléphone
- Aide sur les travaux à entreprendre
- Aide sur la rédaction des devis
- Possibilité de faire des visites du logement pour les dossiers de financement ANAH : évaluation énergétique, grille d'indécence, visite-autonomie
- Constitution des principaux dossiers de demandes de subvention: ANAH, CCSB, caisses de retraite...
- Cette animation est entièrement gratuite et prise en charge par la Communauté de communes : il ne vous reste plus qu'à franchir le pas et venir rencontrer l'équipe de SOLIHA !

2. Des permanences d'informations sur notre territoire

Des permanences gratuites et sans rendez-vous sont organisées par SOLIHA :

- **A Belleville** : le 1er mardi du mois de 10 h à 12h, en Mairie
- **A Beaujeu** : le 3ème mercredi du mois de 10 h à 12h, dans la salle de permanences de l'Espace Sainte Angèle (salle située en RDC, à côté des escaliers),
- **A Monsols** : permanence à venir pour 2017

Le calendrier complet des permanences Habitat est disponible en Mairie.

3. Des aides financières pour vous aider à réaliser vos travaux :

Des subventions de la Communauté de communes peuvent vous aider à financer vos travaux :

- prime énergie de 500 € pour les occupants (1 000 € pour les projets locatifs),
- aide à l'adaptation des logements pouvant aller jusqu'à 2 000 €
- aide pour la lutte contre le mal logement pouvant aller jusqu'à 2 000 €.

Ces aides viennent en complément des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

D'autres organismes comme les Caisses de Retraite peuvent aussi intervenir.

4. En projet : la création d'un service de la rénovation énergétique

La CCSB réfléchit pour 2017 à la création d'une Plateforme Locale de la Rénovation énergétique pour aller plus loin dans l'accompagnement du particulier qui souhaite engager des travaux de rénovation énergétique.

Un service de la rénovation énergétique serait conçu pour :

- **Améliorer le confort thermique des maisons et réduire les factures énergétiques de nos concitoyens,**
- **Faciliter le particulier dans ses démarches administratives** : demandes de financements publics et auprès des banques, aide aux choix des travaux à entreprendre pour réaliser des économies,
- **Sensibiliser les artisans à la rénovation énergétique et les impliquer dans ce service public** : la CCSB souhaiterait à terme proposer des formations spécifiques, notamment sur l'importance du traitement de l'étanchéité à l'air qui peut entraîner une dégradation du logement.

5. Qui contacter pour obtenir des informations ?

Communauté de communes Saône-Beaujolais : service Habitat

Téléphone : 04 74 66 35 98

Contact du conseiller Habitat : SOLIHA

Mesdames Magnan et Richard

Tél : 04 37 28 70 47

Permanences téléphoniques les lundis et jeudis matins

Tél : 04 74 65 61 15

Point info -> énergie HESPUL

Pour toutes les questions que vous vous posez sur les énergies et les matériaux :

Tél : 04 37 47 80 90

Vendanges à Vauxrenard



Le Vin à Travers les Ages

On a retrouvé des pépins de raisins dans des grottes préhistoriques. Mais ce sont sans doute les Mésopotamiens et les Égyptiens qui furent les premiers à produire du vin par fermentation du raisin. En 3000 av. J.-C. la vinification était un art reconnu en Égypte. Les rois cultivaient deux catégories de vignes, l'une pour le vin à usage domestique et l'autre pour le vin réservé aux cérémonies funèbres. La consommation du vin est également mentionnée dans les légendes chinoises de la même période. Pour les Grecs, le vin était un don de leur dieu Dionysos. Mais c'est grâce aux Égyptiens que l'art de la vinification a pu se répandre dans les régions méditerranéennes et notamment dans le sud de l'Italie. Les vertus médicinales et antiseptiques du vin étaient reconnues dans l'Antiquité. On a même retrouvé sur un papyrus égyptien une ordonnance médicale à base de vin. Il n'y a pas si longtemps, on utilisait encore le vin pour désinfecter les plaies et cette pratique remontait au temps d'Homère. Hippocrate en prescrivait, lui aussi, à des fins diurétiques et antipyrétiques.

Les romains, héritiers d'une longue histoire :

Ils firent connaître le vin au fil de leurs conquêtes. À l'instar des Grecs, ils produisaient des vins rouges, blancs et ambrés. Le vin était parfois chauffé dans des fumoirs pour en faire un vin doux et liquoreux ; cette pratique conférait également au vin un arôme fumé. Vers l'an 600 avant Jésus-Christ, les Grecs, qui avaient établi une colonie à Marseille, enseignèrent aux Gaulois l'art de fabriquer le vin. Sous la domination romaine, Bordeaux, la Vallée du Rhône et la Péninsule Ibérique devinrent, elles Aussi, des régions viticoles de renom. En l'an 92 de notre ère, l'empereur Domitien, effrayé par la concurrence que le vin imposait aux autres cultures, donna l'ordre d'arracher la moitié de la vigne gauloise. À la levée de ces restrictions, en 280 avant Jésus-Christ, des régions, telles que la Bourgogne et l'Alsace, se mirent à produire du vin. Au Moyen Âge, chaque monastère cultivait sa propre vigne pour les nécessités du service divin comme pour celui de la table. On servait le vin lors des banquets, mélangé avec du miel et des épices pour tempérer son âpreté juvénile. Il arrivait également que l'on y incorpore des herbes, des épices (y compris du piment) et des sécrétions animales pour élaborer des remèdes. De nos jours encore, certains des plus grands vins français, notamment en Bourgogne, sont toujours cultivés autour d'anciens monastères.

La réputation des vins français :

Elle fut par ses exportations vers l'Angleterre, l'Écosse, la Scandinavie et le Moyen-Orient. Le vin était alors stocké en tonneaux de toutes tailles jusqu'au XVIIIe siècle où la bouteille de vin Apparut sous la forme que nous lui connaissons. Au lendemain de la Révolution Française, les vignobles qui avaient appartenu à la noblesse et au clergé furent morcelés et alloués à de petits propriétaires. Au XIXe siècle, des vignes furent plantées en Afrique du Sud, en Australie et en Amérique. En 1867, le phylloxéra manqua décimer les vignobles européens. Grâce à la greffe de plants sur des porte-greffe importés d'Amérique et résistant à la maladie, les vignobles purent être progressivement reconstitués. Jusqu'au XXe siècle, les hôpitaux et les médecins avaient recours au vin pour remédier à toutes sortes d'affections. On prescrivait le vin blanc à des fins diurétiques, le bourgogne rouge pour traiter la dyspepsie, le bordeaux rouge contre les troubles digestifs et le champagne contre la nausée et le coryza. Aujourd'hui encore, le vin entre dans la composition de nombreux médicaments.

Au cours de ces dernières décennies :

Des études scientifiques ont mesuré les qualités prophylactiques du vin. Une étude menée en 1940 a montré que le vin contenait des vitamines A, B et C ainsi que 13 minéraux essentiels au métabolisme de base. En

1970, un professeur de l'Université de Bordeaux formulait une hypothèse selon laquelle le vin protégeait le système cardio-vasculaire. Cette théorie fut confirmée en 1982 par une étude effectuée sur des lapins. Une étude internationale menée peu de temps après par l'Organisation Mondiale de la Santé a permis d'établir un classement des pays occidentaux industrialisés en fonction du taux de décès par cardiopathie ; il est ainsi

apparu que le taux le plus bas était enregistré par la France, en dépit de ces habitudes typiquement hexagonales mêlant le tabac, la nourriture riche en graisse et une certaine répugnance à l'exercice physique. Seuls les Japonais, avec leur régime hypolipidique constitué de riz et de poisson, affichait un meilleur score.

Edward Dolnick, journaliste américain, fut le premier à parler du French Paradox dans un article publié en 1990 par le magazine Health. Le docteur français Jacques Richard affirmait dans cet article qu'il fallait voir dans le vin l'origine de la résistance aux maladies cardiaques de ses compatriotes. Un an plus tard, 20 millions d'Américains suivaient un reportage de 60 minutes consacré à ce sujet.

De telles découvertes sur les bienfaits du vin ont entraîné, de par le monde, un regain d'intérêt pour l'antique breuvage. Entre 1949 et 1998, le nombre des pays producteurs de vin a fait un bond significatif, passant de 40 à 74, alors que la production de vin a augmenté de près de quatre-vingt-cinq pour cent. Ceux qui consomment du vin pour leur bien et pour leur plaisir sont aujourd'hui plus nombreux que jamais

Jean-Gérard Gosselin
Vignobles et Etiquettes 2003



ODE A BACCHUS ET A ST VINCENT

*Écoute-moi Bacchus, Bacchus, Maître de pressoirs,
Bacchus conquérant dont l'empire s'étend jusqu'au Septentrion
Qui des hauteurs dirige avec de rênes de pampres tigres attelés à ton char*

*Écoute-moi Bacchus, toi dont l'esprit hante ces lieux,
Sors de la léthargie où te plonge l'heure vespérale.
Toi dont l'autel fume du dernier sacrifice !*

*Apporte la ciste, la thyrs, la grappe de raisin et le verre à boire,
Viens avec nous juger et accueillir les nouveaux adeptes de ton culte,
Et veille à ce qu'ils se montrent dignes, qu'ils boivent avec sagesse et raison
Sans jamais aller à l'ivresse pour goûter les joies que procure notre vin .*

*Qu'ils le fassent connaître et apprécier par leurs propos,
Qu'ils le défendent lorsqu'il sera dénigré,
Qu'ils l'aiment enfin et en fassent leur boisson favorite !*

*Quant à toi grand St Vincent, Patron de tous les vignerons,
Enseigne leur à ouvrir la porte de nos celliers et
Que chaque maison de vignerons leur soit accueillante ,
Qu'ils apprennent à vivre ouvert le dur labeur qui va de la vigne au pressoir
:la gelée, l'orage ,la grêle, l'insecte
Dévastateur, la chaleur, le poids des comports lors du temps des vendanges*

*Mais apprends leur aussi et surtout la joie du vin nouveau chantant dans le
verre dodu,
Le charme des bouteilles vénérables où dort le feu d'artifice de notre terroir*

Cette Ode ouvre chaque chapitre de la baronnie, après la harangue du grand maître
Cette Ode a été dite par Valdy Bay jusqu'à sa disparition. Aujourd'hui c'est René G.
Thirion qui lui succède

VAUXRENARD 2016



Richard BONIN

VAUXRENARD

Bulletin Municipal

Bulletin Municipal N°3 - Janvier 2017
Mairie de Vauxrenard - Le Bourg - 69820 VAUXRENARD
Tél. 04 74 69 92 13 - Mail : mairie@vauxrenard.fr